Publié et certifié exécutoire le 26/10/2026

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 044-214402109-20261014-DEL_20261014_16-DE

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 14 octobre 2026

DEL_20261014_16

Nombre de Conseillers
En exercice **29**
De présents **27**
De votants **29**

L'an deux mille vingt-six, le quatorze octobre,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur LEMESTRE, Maire,

Objet :

Syndicat Intercommunale de la Fourrière pour animaux de la Presqu'ile Guérandaise

Désignation des représentants du Conseil Municipal

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le
15 octobre 2026

Et que la convocation avait été faite le

07 octobre 2026

Etaient présents :

Gilbert LEMESTRE – Alice RIAUD – Denis DIDELON – Christelle CARO Gabriel MULET – Béatrice BERNARD – Jérémy BOUVIER Françoise ALBERT – Dominique BURGEOT – Philippe TIMMERMAN Christelle TERREFON – Nicolas SELON – Guillaume GIRAULT Nathalie RENAUDINEAU – Patrick COUVRAND – Yvette BERTRAIS Blandine BAZIN – Sylvie BRANGER –-Sandrine FORESTIER-MERIAU – Christelle ABRANTES – Laurence FREMINET – Gilles BRIAND – Laurence DUPONT – Sébastien WAIRY – Emilie CORDIER – Guillaume HENNEQUIN

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Dominique MAHE-VINCE a donné son mandat à Laurence FREMINET
- Patrick FOUCHE a donné son mandat à Yvette BERTRAIS

Absent :
Cyrille CORNET (arrive à 18h59)

Mme Christelle ABRANTES a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé

Conformément aux statuts, il appartient au Conseil Municipal d'élire 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant pour siéger au Comité syndical du Syndicat Intercommunal à vocation unique de la fourrière pour animaux de la Presqu'ile guérandaise.

Le Maire propose de désigner Mme Christelle ABRANTES, Mme Sylvie BRANGER et M. Philippe TIMMERMAN,

LE CONSEIL MUNICIPAL, PROCEDE à l'élection de ses délégués par vote à mains levées,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

Ref. 201524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 044-214402109-20261014-DEL_20261014_16-DE

Article 1 : Sont les élus les délégués suivants :

Mme Christelle ABRANTES obtenant **22** voix, sur 29 suffrages exprimés, est éluE déléguée **titulaire**

Mme Sylvie BRANGER obtenant **22** voix, sur 29 suffrages exprimés, est éluE déléguée **titulaire**

M. Philippe TIMMERMAN, obtenant **22** voix, sur 29 suffrages exprimés, est élu délégué **suppléant**

Article 2 : Autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette délibération.

Pour	22
Contre	0
Absentions	7

VILLE DE TRIGNAC 44570

Pour extrait conforme
Le Maire
Gilbert LEMESTRE